

REFUS D'EXTRADITION D'ABDESLAM BOUCHOUAREB*
Le Gouvernement algérien relève l'absence de la coopération française

P03

www.jeunessedalgerie.dz

Jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information SAMEDI 22 MARS 2025 / N° 3480 / Prix: 10 DA

A L'OCCASION DU 69E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE SON PAYS

Le président de République présente ses vœux à son homologue tunisien

P03

QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2026 :
BOTSWANA - ALGÉRIE (1-3)

Victoire méritée des « Fennecs »



LE RAPPORT
ÉCONOMIQUE SUR
L'AFRIQUE 2025
RENDU PUBLIC

L'Algérie mène une lutte efficace contre la pauvreté

P02

FIN AUX FONCTIONS DE M. BENBRAHAM

Ibtissem Hamlaoui à la tête de l'ONSC

P02



FIN AUX FONCTIONS DE M. BENBRAHAM Ibtissam Hamlaoui a la tête de l'ONSC

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, jeudi, aux fonctions de M. Noureddine Benbraham, en sa qualité de président de l'Observatoire national de la société civile et nommé à sa place Mme Ibtissam Hamaloui, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Noureddine Benbraham, en sa qualité de président de l'Observatoire national de la société civile, et nommé à sa place Mme Ibtissam Hamaloui», lit-on dans le communiqué.



HADJ 2025

Programmation de l'ouverture des vols via le portail +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application +Rakb Alhajij+

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé la programmation de l'ouverture des vols via le portail +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application +Rakb Alhajij+ au titre de la saison du hadj 1446/2025, indique, jeudi, un communiqué de l'office.

«L'ONPO, en coordination avec Air Algérie, informe les hadjis que l'ouverture des vols a été program-

mée via le portail +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application +Rakb Alhajij+ pour la saison du Hadj 1446/2025», précise-t-on de même source.

«Pour connaître les détails des vols et les dates d'ouverture, l'Office invite à consulter le lien :

<https://bawabetelhadj.dz/scheduledtrips>. Le programme sera mis à jour régulièrement sur le même lien», ajoute l'office.

Djamaâ El-Djazaïr prépare un accord de partenariat avec l'Université Ez-Zitouna de Tunis

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, M. Mohamed Maâmoun Al-Kacimi Al-Hoceini, a annoncé, mercredi à Alger, le projet d'un accord de partenariat entre l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques "Dar El-Coran" et la prestigieuse Université Ez-Zitouna de Tunis, indique un communiqué de Djamaâ El-Djazaïr. Cette annonce a été faite lors de l'accueil réservé par M. Mohamed Maâmoun Al-Kacimi Al-Hoceini au ministre de l'Intérieur tunisien, M. Khaled Nouri, lors de la visite qu'il a effectuée à Djamaâ El-Djazaïr, accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aména-

gement du territoire, M. Brahim Merad, a précisé la même source. Le Recteur de Djamaâ El-Djazaïr a précisé que ce partenariat vise à «renforcer les liens historiques et culturels profonds liant l'Algérie et la Tunisie», ajoutant que «l'Université Ez-Zitouna a toujours été et demeure un symbole des relations fraternelles entre les deux peuples, et un phare de la science et de la culture islamiques dans la région maghrébine en général». Il a expliqué que cet accord a pour objectif «de renforcer la coopération scientifique et culturelle, de raffermir les liens entre les deux pays, et de renouveler l'engage-

ment pris par nos ancêtres, qui demeure aujourd'hui entre nous et restera, si Allah le veut, entre nos enfants», selon la même source. Le Cheikh Al-Kacimi a présenté un aperçu sur les différentes structures de Djamaâ El-Djazaïr et son message de modération et de juste milieu. Le ministre tunisien de l'Intérieur a, de son côté, exprimé son admiration pour Djamaâ El-Djazaïr, tant pour son architecture unique que pour son message civilisationnel. Il a également visité les différentes structures de Djamaâ El-Djazaïr, et s'est arrêté devant les arbres de Palestine apportés d'Al-Qods, conclut le communiqué.

BARRAGE VERT

Le projet de réhabilitation avance à grands pas

Le projet de réhabilitation du Barrage vert a enregistré des résultats «significatifs» depuis sa relance officielle le 29 octobre 2023, avec la plantation de plus de 21.000 hectares, selon le dernier bilan communiqué par la Direction générale des forêts (DGF), à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année. Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche intégrée, alliant approches

environnementales et socio-économiques, pour lutter contre la désertification et les changements climatiques auxquels les zones rurales du pays sont confrontées. Il a déjà permis de réaliser des avancées notables, notamment la plantation de plus de 21.000 hectares, l'aménagement de 376 kilomètres de pistes rurales et agricoles, la création de 80 points d'eau, ainsi que la correction torrentielle sur une superficie de 35.400 m2,

a indiqué la DGF. Par ailleurs, 16.400 hectares de terres ont été mises en défens pour réhabiliter les parcours stepmiques, qui représentent une large part de la superficie du Barrage vert. Ce projet s'appuie également sur le développement d'espèces rustiques adaptées aux conditions climatiques difficiles, comme l'arganier, qui constitue l'un des axes majeurs du plan quinquennal du ministère de l'Agriculture.

LE RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2025 RENDU PUBLIC L'Algérie mène une lutte efficace contre la pauvreté

Le taux de pauvreté en Algérie est de moins de 1% et sera de 0% en 2030 ! Le caractère social de l'État algérien est une réalité. Le Rapport économique sur l'Afrique 2025 a été rendu public, à l'occasion de la 57e session de la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA, organisme relevant des Nations unies), incluant la Conférence des ministres, qui s'est déroulée à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, du 12 au 18 mars. Entre autres aspects traités par ce rapport exhaustif centré sur les perspectives de développement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-Caf) et intitulé «Faire progresser la mise en œuvre de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices», figure le taux de pauvreté en Afrique, comparative-ment aux autres continents. Ainsi, le rapport révèle que «dans le monde, l'extrême pauvreté prédomine en Afrique (55 %), avec un nombre de 468 millions d'Africains extrêmement pauvres, précisant que «parmi les 28 pays dont le taux d'extrême pauvreté est supérieur à 30% au niveau mondial, 23 se trouvent en Afrique, d'où l'ampleur du défi». Cependant, le rapport affirme que «les pays à revenu intermédiaire - l'Algérie, Maurice, la Tunisie et les Seychelles - comptent moins de 1% de pauvres». Cette statistique, émanant d'un organisme rigoureux relevant des Nations unies, vient confirmer que le caractère social de l'État algérien n'est pas un vain mot ou un simple slogan galvaudé. Les couches les plus défavorisées bénéficient d'une assistance multiforme (allocations d'aide, allocations chômage, prise en charge des soins, programme de logements sociaux...) de l'État afin de réduire leurs souffrances et leur permettre une vie digne. À supposer que la population algérienne soit de 46 millions d'habitants, le nombre de pauvres serait, selon le rapport, de moins de 460.000. Une personne pauvre est toujours un pauvre de trop, mais force est de reconnaître que ce nombre est raisonnable, sachant que dans des pays réputés comme riches (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, France, Japon...), le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, selon des rapports établis par des organismes locaux, se comptent par millions. D'autre part, et à titre de comparaison avec d'autres pays africains, le rapport révèle que «Cabo Verde (le Cap-Vert, ndlr), l'Égypte, le Gabon, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal ont un taux de pauvreté de 10 %». La comparaison est édifiante, puisque, dans le lot des pays cités, deux se trouvent dans la même zone géographique que l'Algérie, à savoir l'Afrique du Nord. Le plus intéressant dans le rapport est que les pays à revenu intermédiaire susmentionnés «sont en bonne voie pour atteindre l'Objectif de développement durable n°1 (pas de pauvreté) d'ici à 2030». Autrement dit, l'Algérie est parmi les rares pays africains en mesure de vaincre totalement la pauvreté, en la réduisant au taux de 0%, d'ici 2030. Même si le rapport ne cite pas les données qui motivent cette prédiction, on peut raisonnablement supposer qu'elles sont inspirées de la politique industrielle 2025-2030 visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), adoptée par l'Algérie, ainsi que du programme économique qui vise à augmenter les revenus, à lutter contre le chômage et à éliminer les zones d'ombres, ces dernières constituant, en général, des poches de pauvreté. Les données contenues dans le rapport confirment ainsi que l'Algérie est sur la bonne voie sur le plan socio-économique, avec pour objectif d'améliorer le bien-être du citoyen et d'annihiler la précarité sociale. Cette statistique, émanant d'un organisme rigoureux relevant des Nations unies, vient confirmer que le caractère social de l'État algérien n'est pas un vain mot ou un simple slogan galvaudé. À titre de comparaison avec d'autres pays africains, le rapport révèle que «Cabo Verde (le Cap-Vert, ndlr), l'Égypte, le Gabon, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal ont un taux de pauvreté de 10%.»

jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

Quotidien National d'information
«Jeunesse d'Algérie»
Édité par la Sarl
«Jeunesse communication»
Au capital de 100.000 DA

Siège social :
Sidi Bachir, lotissement 98,
N° 12 Bir-el-Djir, Oran
RC N° : 11B .31/000112565
NIF : 001131011256517

REDACTION,
ADMINISTRATION,
PUBLICITE
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :
ALI GUETTAF
Directrice de publication :
ZIDANE NACERA

Impression : Ouest -SIO - Oran
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :
www.jeunessedalgerie.dz
www.chebabdjazairi.dz
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité. Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

A L'OCCASION DU 69E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE SON PAYS

Le président de République présente ses vœux à son homologue tunisien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses vœux par téléphone, jeudi, au président de la République tunisienne, pays frère, M. Kaïs Saïed, à l'occasion de la célébration par le peuple tunisien frère du 69e anniversaire de l'indépendance, indique un communiqué de la Présidence de la République.

“Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses vœux par téléphone, jeudi, à son frère le président de la République tunisienne, pays frère, M. Kaïs Saïed, à l'occasion de la célébration par le peuple tunisien frère du 69e anniversaire de l'indépendance”, lit-on dans le communiqué.

Après s'être félicités de “l'excellent niveau des relations atteint par les



deux pays au cours des dernières années”, les deux présidents ont “échangé les vœux à l'occasion du mois sacré et souhaité aux peuples algérien et tunisien frères davantage de prospérité et de bien-être”.

Le président de la République a également présenté à son frère le président tunisien “ses sincères condoléances suite au décès de l'un de ses proches”, conclut la même source.

REFUS D'EXTRADITION D'ABDESLAM BOUCHOUAREB*

Le Gouvernement algérien relève l'absence de la coopération française

Le Gouvernement algérien a pris acte de la décision de la justice française d'opposer une fin de non-recevoir à la demande d'extradition d'Abdeslam Bouchouareb, condamné par la justice algérienne dans de multiples affaires de corruption, de malversation et de trafic d'influence causant au trésor algérien des pertes considérables, en relevant l'absence de la coopération française, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

“Sans préjudice du recours à d'autres voies de droit encore possibles, le Gouvernement algérien saisit cette occasion pour relever l'absence totale de coopération du Gouvernement français en matière d'entraide judiciaire en dépit de l'existence de nombreux instruments juri-

diques internationaux et bilatéraux prévus à cette fin”, lit-on dans le communiqué. La même source souligne que “dans le cadre de ses efforts visant à récupérer toutes les richesses dont elle a été spoliée, l'Algérie s'est systématiquement heurtée et se heurte toujours à des tergiversations et à des attermolements injustifiés et inexplicables de la partie française qui ont abouti à une absence totale de réponses à vingt-cinq commissions rogatoires introduites par l'Algérie”.

“Cette attitude française se singularise par rapport à celles d'autres partenaires européens qui coopèrent de manière sincère, loyale et sans arrière-pensée avec les autorités algériennes sur ce dossier des biens mal acquis dont ils connaissent la sensibilité extrême pour l'Algérie”, conclut le communiqué.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Appel à ouvrir toutes les archives sur l'usage de gaz chimiques par l'armée française

L'historien français Christophe Lafaye qui a participé à la réalisation du film-documentaire “Algérie-Section armes spéciales”, a appelé à ouvrir toutes les archives militaires en France sur l'usage de grande échelle, par l'armée française, de gaz chimiques interdits durant la Guerre de libération nationale. “Il faut ouvrir toutes les archives militaires en France sur le sujet”, a affirmé M. Lafaye dans un entretien au quotidien Le Courrier d'Algérie, recommandant de “lancer en Algérie de vastes collectes de mémoires orales dans les différentes régions”.

A travers ce film-documentaire, sa réalisatrice, Claire Billet a choisi de “dévoiler aux Français l'existence de la guerre chimique” durant l'occupation de l'Algérie, a-t-il indiqué. Déplorant le problème d'accès aux archives, ce docteur en histoire à l'université d'Aix (Marseille) depuis 2014, a relevé qu'en France “le secret sur la guerre chimique ne voulait pas être levé (et) il a fallu se battre”, pour ce faire. “Les archives du service historique de la défense ont été assez largement ouvertes entre 2012 et 2019”, a-t-il précisé. “Soudain, au

mois de décembre 2019, gros cataclysme, les archives contemporaines du ministère de la Défense ont été fermées à cause d'un conflit juridique entre deux textes. La loi de 2008 sur les archives déclassifiait au bout de cinquante ans les archives de secret défense, mais le ministère des Armées opposait une instruction générale interministérielle émanant du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale ordonnant la déclassification à la pièce (document par document)”, a-t-il regretté.

Pour M. Lafaye, “un grand pays se doit d'assumer son histoire avec ses zones d'ombre et de lumière. Les historiennes et historiens doivent rendre accessible cette histoire aux citoyens et permettre un débat public fondé sur des faits, un savoir construit et sourcé pouvant être interrogé et non de simples opinions”. A une question sur la censure de ce film-documentaire par France Télévision, M. Lafaye a fait observer que “le film a été diffusé une première fois sur RTS (Suisse) le 9 mars 2025 et devait être montré une semaine plus tard sur France 5, mais la diffusion a été reportée (à priori en juin). Avec Claire Billet (réalisatrice du film),

nous étions très surpris”, s'est-il indigné. Il a, en outre, estimé que ce film documentaire “doit être vu et partagé le plus largement possible en France et à l'étranger, surtout au Maghreb, pour libérer la parole”, soutenant que la France “doit regarder en face toutes les facettes de la guerre coloniale”. “Il faut crever les abcès qui gangrènent notre vie politique depuis trop longtemps et nous empêchent de reconnaître, ailleurs dans le monde, les méfaits des guerres coloniales”, a-t-il insisté. Interrogé, d'autre part, sur l'utilisation du Napalm par l'armée française sur des populations sans défense durant la Guerre de libération nationale, il a affirmé que “bien évidemment, l'usage du Napalm est documenté dans les archives du ministère des Armées”. S'agissant de “la sourde oreille de la France sur les déchets radioactifs des explosions nucléaires dans le sud de l'Algérie, M. Lafaye a fait savoir que “dans ce domaine aussi, les archives sont refermées au titre des archives incommunicables”, plaidant pour “une impulsion politique forte en France pour que ces abus cessent et que les historiens puissent s'en saisir pour travailler”.

APN

Séance plénière consacrée aux questions orales aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, aujourd'hui, par une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, a indiqué, hier un communiqué de l'institution parlementaire. Les questions concernent les secteurs des Finances (5 questions), de la Poste et des Télécommunications (4 questions), de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (4 questions), de la Santé (4 questions) et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (4 questions), a précisé la même source.

A L'OCCASION DU MOIS SACRÉ DE RAMADHAN

Le ministre de la Communication organise un Iftar convivial

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane a organisé, jeudi soir, un dîner d'iftar au profit de la famille de la presse nationale. Étaient conviés à ce dîner d'iftar organisé à l'Hôtel El Djazair (Alger), plusieurs hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement, des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que des responsables d'entreprises publiques et privées et d'établissements médiatiques nationaux. Dans son allocution, le ministre de la Communication a souligné la nécessité de former un front médiatique national mobilisant tous les moyens et programmes pour défendre l'image de l'Algérie. A cette occasion, plusieurs cadeaux ont été offerts aux journalistes présents, dont des omras aux lieux Saints de l'islam, dans une ambiance conviviale.

PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Séance de débat sur la loi relative à la protection et à la promotion

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a participé, mercredi soir, aux travaux d'une séance de débat sur la loi relative à la protection et à la promotion des personnes à besoins spécifiques organisée par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH). Dans son allocution à cette occasion, Mme Mouloudji a affirmé que “cette loi vient consacrer les dispositions de la Constitution de novembre 2020”, notamment dans son article 72 qui stipule que “l'Etat œuvre à assurer aux personnes à besoins spécifiques l'insertion dans la vie sociale”. La ministre a également exprimé toute sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance du grand intérêt qu'il accorde aux personnes à besoins spécifiques, à travers le soutien à leur prise en charge, en témoigne la promulgation d'une loi relative à la protection et à la promotion de cette frange de la société. “La loi en question repose sur une approche globale et participative de prise en charge de l'handicap”, a ajouté la ministre, soulignant qu'elle “vise à travers ses cadres et procédures à renforcer la conscience collective à l'égard des différents types d'handicaps, ce qui contribuera certainement à la promotion des droits de cette catégorie dans le cadre de la réalisation des objectifs du développement durable 2030”. De son côté, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaalani a appelé les autorités publiques, la société civile et les médias à ne ménager aucun effort pour faciliter la vie à cette catégorie et favoriser son intégration totale dans la société. Il a préconisé, en outre, “d'engager une action de sensibilisation destinée aux agents administratifs, aux responsables du secteur privé et au grand public en vue de créer une synergie sociétale à même de développer chez les personnes à besoins spécifiques le sentiment d'individus actifs dans la société, entièrement intégrés à la vie sociale”.

EDUCATION NATIONALE

Sadaoui préside une conférence nationale



Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a présidé une conférence nationale avec les directeurs de l'éducation des wilayas, pour donner des orientations et des instructions en vue de finaliser les travaux pédagogiques et administratifs liés au 2e trimestre et assurer une bonne préparation du 3e trimestre 2025, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue mercredi, M. Sadaoui a suivi "l'état d'avancement des différentes opérations d'organisation pédagogique et de gestion relatives à ce trimestre, wilaya par wilaya", saluant "les efforts déployés par toute la famille éducative pour la réussite du 2e trimestre", précise-t-on de même source.

Pour ce qui est des conditions professionnelles, le ministre a salué "la mise en œuvre des dispositions du décret exécutif 25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation et la mise en application des augmentations salariales induites par le régime indemnitaire" ainsi que "la régularisation des arriérés découlant de l'application des dispositions d'intégration, conformément au calendrier et aux délais fixés". Le ministre a souligné

"la nécessité pour les établissements scolaires de respecter leurs engagements pédagogiques, notamment la correction des sujets d'examen en classe avec les élèves, la remise des bulletins de notes et leur publication sur la plateforme numérique pour permettre aux parents d'y accéder".

Dans ce sens, des directeurs de l'éducation ont fait savoir que "certains enseignants affiliés au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE) retiennent les notes et ne participent pas à cette opération", d'où "le mécontentement des parents d'élèves".

Le ministre a affirmé, dans ce sens, que le boycott de la remise des notes est considéré "comme un manquement à l'application des engagements professionnels liés directement à l'élève et n'a aucun lien avec le volet socio-professionnel", soulignant "l'obligation de mettre en demeure les enseignants refusant de remettre les notes". "La non respect des engagements est une grave erreur professionnelle qui exige l'application des procédures stipulées par la loi en pareils cas", a-t-il averti.

A cette occasion, le ministre a donné des orientations ri-

goureuses aux directeurs de l'éducation pour protéger le droit syndical au sein des établissements éducatifs et pour maintenir la porte du dialogue ouverte conformément à la loi 23-02, affirmant l'attachement du ministère "à ses engagements pris avec les partenaires sociaux en ce qui concerne le calendrier de réception des propositions relatives au statut particulier, au régime indemnitaire dont les discussions débiteront le 6 avril prochain".

A cet effet, il a rappelé que toutes les organisations syndicales, y compris le CNAPESTE, "ont accueilli favorablement cette procédure et fourni leurs propositions" ce qui, selon lui, "ne laisse place à aucune justification pour une grève ou tout autre boycott". Au terme de cette conférence, le ministre de l'Education a réitéré "l'importance de maintenir les établissements scolaires ouverts durant la première semaine des vacances de printemps pour assurer des cours de soutien et de révision", notamment au profit des élèves concernés par les examens nationaux.

Il a également appelé à "prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le bon déroulement du troisième trimestre dans les meilleures conditions".

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

«Le 19 mars a couronné les sacrifices»

Le président de l'Assemblée populaire nationale affirme que le serment des chouhada demeurera une référence pour les générations à venir en vue de bâtir une Algérie forte de ses principes qui défend sa souveraineté. «Nous célébrons l'anniversaire

mémorable du jour de la Victoire, le 19 mars, qui a couronné les sacrifices de notre vaillant peuple pour la liberté et l'indépendance», a écrit Ibrahim Boughali sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, à l'occasion du 63e anniversaire de la Fête de la

Victoire. «Le serment des chouhada demeurera une référence pour les générations à venir dans l'édification d'une Algérie forte de ses principes qui défend sa souveraineté. Gloire et éternité à nos valeureux martyrs», a ajouté le président de l'APN.

HABITAT

Lancement des travaux de réalisation de 196 structures publiques en mai prochain

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi a annoncé, jeudi, que les travaux de réalisation de 196 structures publiques, programmées dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2025, seront lancés en mai prochain. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Hani Ahcene, le ministre a déclaré que ses services avaient désigné les bureaux d'études chargés du suivi de ces projets, précisant que le lancement officiel des travaux aura lieu en mai. Il a également expliqué qu'en 2024, 199 établissements scolaires et 449.000 unités de logement ont été distribués, tandis que 678 structures publiques ont été livrées dans les quartiers résidentiels intégrés entre 2020 et 2024, pour 1,7 million d'unités de logement. Le ministre a assuré que ses services œuvrent pour une distribution "rationnelle" de ces structures à travers les différentes wilayas du pays. Concernant la réalisation des structures éducatives dans les nouvelles agglomérations, il a indiqué que l'opération reposait sur des critères précis dont les besoins exprimés selon la carte éducative approuvée par le ministère de l'Education nationale, le nombre d'élèves résidant dans ces quartiers, ainsi que les enveloppes financières allouées dans le cadre des lois de finances. M. Belaribi a nié l'existence d'un manque de structures publiques, notamment éducatives, dans les nouveaux quartiers résidentiels, citant la nouvelle ville de Bouinane qui compte 15 structures publiques fermées en raison du faible nombre d'élèves, ainsi que la nouvelle ville de Sidi Abdellah où 23 structures publiques ont été réalisées, dont un centre commercial livré avec les unités résidentielles. Concernant les retards accusés dans la livraison des logements promotionnels aidés (LPA) et des logements promotionnels participatifs (LSP), le ministre a assuré que ses services prendront des mesures dissuasives contre les promoteurs immobiliers négligents, tout en s'engageant à trouver des solutions à ces retards en 2025. S'agissant des logements "AADL", il a précisé que le secteur œuvrait à répondre aux attentes des souscripteurs, précisant, toutefois, que les wilayas du nord du pays souffrent d'un manque d'assiettes foncières contre une densité élevée de la population, ce qui rend difficile la réalisation de logements proches pour les souscripteurs des programmes précédents. Il a, dans ce cadre, assuré que son secteur s'efforce d'éviter ces problèmes dans le programme "AADL 3". Concernant le logement rural, M. Belaribi a fait état de plus de 500.000 aides financières non consommées au niveau national jusqu'en mars 2025, attribuant cette situation aux retards de certains présidents d'assemblées populaires communales (P-APC) dans la remise des listes nominatives des bénéficiaires. Il a également exprimé la disposition du ministère à accorder davantage d'aides aux wilayas qui complètent les programmes qui leur sont destinés. S'agissant de l'avancement des travaux dans la nouvelle ville de Hassi Mes-saoud, le ministre a fait savoir que les travaux d'aménagement des 13 réseaux dans le premier quartier et la zone d'activités logistiques ont été finalisés, en sus du raccordement de la ville au réseau national d'électricité, ainsi qu'aux réseaux de gaz et de fibre optique. Il a également fait état de 12 structures publiques, achevées ou en cours de réalisation, dans cette ville.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Lancement officiel de la plateforme numérique « Formulaires services de police »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, jeudi à Constantine, dans le cadre de la numérisation des services de la DGSN, le lancement officiel de la plateforme numérique nationale "Formulaire services de police" sous le slogan "Votre avis nous intéresse". Après l'inauguration du siège de la 2ème sûreté urbaine de la cité Bekira, dans la commune de Hamma-Bouziane, le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Constantine, a présidé, aux côtés du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et des autorités locales, le lancement de cette plateforme numérique nationale et souligné "l'importance de l'implication des citoyens dans l'amélioration de la qualité des services de la sûreté nationale et le renforcement de la transparence". Lors des explications fournies au ministre, des cadres de la DGSN ont souligné que cette plateforme a été créée par les ingénieurs de la police nationale, ajoutant que son objectif est de "simplifier les procédures au profit du citoyen et répondre à ses préoccupations, numériser le dossier d'accueil pour permettre au citoyen de faire part de son avis". M. Merad a également inauguré, lors de sa visite, le siège du service régional de lutte contre le crime organisé, réalisé à la cité Boussouf, où il a déclaré que cette structure "constitue un apport précieux aux efforts déployés dans le cadre de la politique de l'Etat pour lutter contre les différentes formes de criminalité", le crime organisé étant devenu, selon lui, "une menace pour le pays et sa population en raison de sa dimension transnationale et de la diversité de ses modes opératoires".

FINANCES

Les distributeurs automatiques de billets opérationnels à 96 % à travers le pays



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé, jeudi à Alger, que 96 % des distributeurs automatiques de billets (DAB) étaient opérationnels durant ces deux derniers mois à travers le pays. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que "96% des distributeurs automatiques de billets (DAB) sont opérationnels à travers le pays", ce qui constitue un saut qualitatif réalisé grâce à une batterie de mesures notamment la mise à disposition de "357 DAB sur les 600 qui seront mis en service d'ici la fin de l'année en cours". Entre autres

mesures prises à cet effet, M. Zerrouki a cité "les interventions rapides pour réparer les pannes et l'approvisionnement constant des DAB". En réponse à une autre question relative aux primes et aux allocations accordées aux travailleurs de la Poste, le ministre a fait savoir que "pour améliorer la situation des travailleurs du secteur, certaines primes ont été revalorisées récemment et 760 bureaux de poste ont été reclassés à travers le pays", soulignant la création de "plus de 498 emplois à travers le pays dans le secteur de la Poste", afin de "renforcer les ressources humaines et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens".

Quant à la faible couverture du réseau de téléphonie mobile dans certaines régions, le ministre a évoqué les dispositions du cahier des charges relatif aux licences d'exploitation des réseaux de troisième et quatrième génération, qui obligent les opérateurs à respecter les exigences minimales de couverture dans les zones de 2.000 habitants, soulignant que l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE) procède à l'envoi de mise en demeure aux opérateurs et les notifie de la nécessité de remédier aux lacunes, notamment celles liées au manque de couverture sur les routes principales et l'autoroute Est-Ouest.

SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION DE LONDRES

Le Groupe Souakri signe 2 accords de partenariat dont un de 1 milliard de dollars

La participation de l'Algérie au Salon international de l'alimentation (International Food and Drinks Event) de Londres, qui s'est tenu du 17 au 19 mars, a été prolifique pour les entreprises nationales présentes, plusieurs d'entre elles ayant, en effet, conclu des accords de partenariat qui leur permettront de renforcer davantage leur place sur les marchés internationaux.

Ainsi, le Groupe Souakri, un conglomérat industriel polyvalent présent dans divers secteurs de l'activité économique tels que l'industrie des matériaux de construction, la pétrochimie et l'agro-industrie, a signé, mercredi, en marge du Salon, un protocole d'accord avec le Groupe "Azerbaijan Methanol Company LLC" (AzMeCo), un important producteur de méthanol, en vue de la création de l'"Algeria Methanol Company". Cette entreprise commune vise à développer une usine de production de méthanol de pointe en Algérie, avec une capacité initiale de 1 million de tonnes

par an. Le projet, d'une valeur estimée à un milliard de dollars, comprendra également le développement d'usines dérivées pour produire des produits à valeur ajoutée tels que l'ammونيак, l'urée, le formaldéhyde et d'autres produits chimiques à base de méthanol. La cérémonie de signature de cette joint-venture s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nouredine Yazid et le représentant du ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, M. Houari Abdelatif.

M. Abdenour Souakri, le président du Groupe, s'est réjoui de ce partenariat avec AzMeCo qui marque une étape importante dans le développement d'une installation de production de méthanol à grande échelle en Algérie et qui s'inscrit dans le cadre des objectifs stratégiques de l'Algérie visant à diversifier sa base industrielle et à renforcer sa position sur le marché mondial de la pétrochimie.

Le président d'AzMeCo, M. Nizami Piriye, s'est dit ravi de ce

projet transformateur. L'emplacement stratégique de l'Algérie, sa base industrielle croissante et le soutien durable du gouvernement en font un lieu idéal pour le projet, a-t-il dit.

Le Groupe Souakri a également signé, durant la même cérémonie, un autre accord de partenariat avec la compagnie suisse Casale Technology, d'une valeur de 50 millions de dollars, pour une usine d'engrais NPK d'une capacité de 100.000 tonnes/an. Le Salon international de l'alimentation a permis à d'autres exposants algériens comme les SARLS Houkoul El Janoub, Tahraoui et CATM qui ont exhibé des produits frais, ainsi qu'à l'Entreprise de Développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) et le Groupe CEBON, qui produit, entre autres, la pâte à tartiner El Mordjene, de lier des rapports de coopération avec des distributeurs internationaux, subjugués par la qualité des produits algériens, qui ont émis le souhait de passer des commandes et d'établir des lignes permanentes d'importation.

PRODUITS FORESTIERS

Les revenus générés dépassent le milliard de dinars

Les revenus issus de la vente des produits forestiers en Algérie ont dépassé le milliard de dinars en 2024, selon les données publiées par la Direction générale des forêts (DGF) à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée chaque année le 21 mars. L'exploitation du bois constitue plus des deux tiers de ce montant, avec 666,2 millions de dinars, suivie par la récolte du liège, qui a généré 336,8 millions de dinars, et l'exploitation de divers autres produits forestiers, totalisant 4,3 millions de dinars, a précisé la DGF. En outre, les amodiations ont rapporté 127,9 millions de dinars, selon le bilan de l'institution. Concernant les produits forestiers non ligneux, le liège demeure le plus valorisé. La DGF le qualifie de ressource "stratégique" en raison de ses multiples applications, notamment dans la bouchonnerie, le parquet et l'isolation thermique. Toutefois, la production annuelle de liège oscille entre 60.000 et 80.000 quintaux, alors que son potentiel est estimé à 200.000 quintaux par an. Une meilleure gestion et une exploitation plus rationnelle des peuplements permettraient d'accroître cette production à moyen terme, recommande la DGF. Le rapport mentionne également d'autres produits forestiers non ligneux, tels que le charbon de bois, la souche de bruyère, l'arbousier, l'oliastre, les glands de chêne, ainsi que diverses plantes médicinales et aromatiques (myrte, lavande, lentisque, cistes...), ainsi que la gomme et la résine. "La forêt algérienne recèle des potentialités en divers produits qui, pour peu qu'ils soient valorisés, pourraient contribuer sensiblement au développement de l'économie locale et nationale et assurer une augmentation substantielle des revenus des populations concernées", conclut la DGF.

LAGHOUAT

Exportation de la première cargaison de câbles électriques vers le Togo

Une première cargaison de câbles électriques a été exportée jeudi vers le Togo, par l'entreprise "Azan Energy" basée dans la commune de Ksar El-Hirane (Est de Laghouat), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Intervenant à cette occasion, le wali de Laghouat, Fodil Douifi, a souligné que cette opération d'exportation marque l'aboutissement des efforts continus de l'Etat pour encourager l'investissement et les industries nationales, tout en visant l'autosuffisance dans plusieurs secteurs vitaux. M. Douifi a également précisé que ces projets d'investissement contribuent à la création d'emplois et au renforcement du développement socioéconomique dans la région. Il a souligné, en outre, la nécessité de lever les obstacles entravant les promoteurs afin de créer un climat propice à l'investissement. Proposant des produits conformes aux normes internationales, Azan Energie est une entreprise privée, qui s'est imposée comme l'un des leaders dans la fabrication de câbles électriques en Algérie, selon ses responsables. Dans cette optique, l'entreprise prévoit d'élargir sa portée à l'international en ciblant de nouveaux marchés en Afrique de l'Ouest, a-t-on ajouté.

EMPLOI

Bentaleb met en avant les efforts du secteur pour moderniser le service public

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a mis en avant, jeudi à Alger, les efforts du secteur visant à moderniser le service public de l'emploi, en vue de renforcer la transparence dans la gestion et de fournir des services de qualité. S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Bentaleb a expliqué que dans le cadre de la modernisation du service public de l'emploi, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), avait mis en place "des applications et des plateformes numériques pour renforcer la transparence dans la gestion de ses activités". "L'ANEM dispose de 37 services numériques, dont la plateforme numérique de gestion du dispositif de l'allocation chômage (MINHA) et la plateforme numérique de gestion du processus de formation", a-t-il détaillé. Afin d'améliorer la qualité de ses services, l'ANEM a développé la deuxième version du système d'information "Wassit Online" a-t-il ajouté, soulignant que le secteur veille à "garantir la transparence dans le traitement des offres d'emploi, notamment à travers ce système d'information utilisé dans toutes les agences locales de l'emploi". Par ailleurs, M. Bentaleb a évoqué les procédures de conventionnement avec les établissements souhaitant fournir des services de transport sanitaire au profit des patients, notamment ceux souffrant d'insuffisance rénale et de cancer, soulignant que le conventionnement dans ce domaine avait connu "une évolution notable", tant en termes de nombre d'opérateurs de services de santé conventionnés avec les organismes de sécurité sociale, que de nombre de bénéficiaires de ces services, ce qui reflète l'engagement du ministère à renforcer ce processus.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS L'OUEST DU PAYS

Des campagnes de reboisement et de sensibilisation à la préservation du patrimoine forestier

Plusieurs wilayas de l'Ouest du pays ont célébré, jeudi, la Journée internationale des forêts, qui coïncide avec le 21 mars de chaque année, en organisant des campagnes de reboisement, de sensibilisation des citoyens et des expositions mettant en exergue les efforts de l'Etat pour préserver le patrimoine forestier. Les autorités locales ont supervisé les opérations de plantation organisées à cette occasion par les directions des forêts, en collaboration avec de nombreux secteurs, organismes, entreprises économiques, ainsi que des associations actives dans le domaine de l'environnement. A Oran, une opération de plantation de plus de 1000 arbres de différentes espèces, dont le "cyprès", l'"acacia" et l'"eucalyptus", a eu lieu dans la forêt de "Djebel K'har" dans la commune de Hassi Ben Okba, en plus du nettoyage de la forêt et de l'organisation d'une campagne de sensibilisation pour la préservation de la richesse forestière, ainsi qu'une exposition présentant les projets réalisés par la direction des forêts, et une autre organisée par l'association "Chafia Allah", en plus d'un atelier de dessin destiné aux enfants. A Tlemcen, 1000 arbustes ont été plantés sur le plateau de



"Lalla Setti" et une exposition des produits forestiers a été organisée, ainsi qu'une autre sur l'artisanat forestier à la réserve naturelle de Tlemcen, en plus d'une visite au profit de groupes d'élèves de l'école des autistes "Bouchra El Atfal" à la forêt de détente située sur le même site.

A Mascara, plus de 4 000 arbustes ornementaux et décoratifs ont été plantés dans les espaces verts de l'Université "Mustapha Stambouli", avec une large participation de la communauté universitaire, en

plus de la plantation d'environ 1.500 arbustes dans les espaces verts des résidences universitaires, en coordination avec la direction des œuvres universitaires de la wilaya.

La Faculté des sciences humaines et sociales de la même université a également accueilli des expositions mettant en avant les réalisations de la direction des forêts dans le domaine de reboisement, ainsi qu'une réception pour honorer plusieurs retraités du secteur des forêts et remettre des distinctions à un nom-

bre d'employés de la direction des forêts. Des événements similaires ont eu lieu dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, où le programme a inclus une présentation sur le secteur à la forêt de Bouhriz dans la commune de Tenira, avec la plantation de 1.800 arbustes accompagné d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'arbre, suivi de la remise de certificats de qualification à nombre de participants ayant réussi la formation pour l'obtention de permis de chasse. A Naâma, l'événement a été

marqué par la plantation de 2.000 arbustes dans le cadre de la lutte contre la désertification, à partir de la zone de "Djir" dans la commune de Mekmen Benamar. A Aïn Té-mouchent, environ 1.500 arbustes ont été plantés dans la forêt de "Sbiaat" (commune d'Ouled Boudjemaa).

Une campagne de plantation de plus de 2.000 arbustes a également été lancée dans la wilaya d'El Bayadh, dans les communes de El Bayadh, Bousemghoun, Boualam et Rogassa, ciblant les bords des routes, les environs du cimetière des martyrs, des écoles et des espaces forestiers et le centre urbain.

Cette opération, lancée mardi dernier, se poursuivra jusqu'à dimanche prochain. Par la même occasion, un accord de coopération a été signé entre la direction des forêts de la wilaya et l'agence locale de la Banque nationale d'Algérie, dans le but de fournir des plants pour soutenir les campagnes de reboisement en cours, dans le cadre du projet de réhabilitation et d'élargissement du programme de la "Ceinture verte", en plus du lancement de campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires pour promouvoir la culture du reboisement et contribuer à la préservation de l'environnement.

CAMPAGNES DE PLUSIEURS DE SOLIDARITÉ À ORAN

Un iftar au profit des orphelins et des jeunes détenus du centre pénitentiaire pour mineurs de Gdysel

Un forum sur le bénévolat et une rencontre autour du rôle de la société civile sera organisées au cours du mois de Ramadhan par les Scouts musulmans d'Oran, a fait savoir leur responsable, Omar Kasimi. L'organisation de ces deux événements s'inscrit dans le cadre du programme annuel du SMA à Oran pour le mois sacré qui inclut plusieurs autres activités, notamment une trentaine de campagnes de collecte de sang au profit des malades hospitalisés ainsi que des actions de solidarité en faveur des nécessiteux

Selon le responsable, le programme spécial Ramadhan traduit les valeurs de solidarité et de cohésion sociale. Il vise à venir en aide aux nécessiteux, aux passants en difficulté et aux malades. Ainsi, et dans le cadre de l'initiative annuelle «Ramadan El Kheir», qui touche plusieurs volets, le SMA a ouvert cinq restaurants de distribution de repas chauds au sein de la mosquée pôle Abdelhamid Ben Badis, au centre-ville, dans le quartier Rabah qui relève de la commune de Messeghine, à Oued Tlelat, en coordination avec

la direction de la jeunesse et des sports et enfin dans le quartier El Maqari, commune d'Oran. Ces restaurants servent entre 1 000 et 1200 repas par jour. En parallèle, l'opération «Kofat El Kheir» assure la distribution de 5 000 paniers alimentaires, une action menée en coordination avec les groupes scouts locaux. Par ailleurs, le commissariat de wilaya du SMA d'Oran a également programmé la distribution de 500 tenues pour l'Aïd au profit des orphelins et des familles démunies. Pour ce qui est des campagnes de don de

sang, le SMA prévoit au total 30 opérations au cours du mois sacré. La première a eu lieu à la mosquée Abdelhamid Ben Badis, la deuxième à Sidi Benyebka, et la troisième à la mosquée Riyad Es-Salihin de Bir El Djir. Des opérations similaires devront être lancées au cours de cette semaine à Gdysel, Hassi Bounif et Oran, en coordination avec la direction de la santé. Le programme inclut également des visites aux maisons d'accueil pour personnes âgées et aux hôpitaux et un iftar annuel qui réunira les juniors scouts et les

guides ainsi que d'autres initiatives caritatives. L'on saura, par ailleurs, que plus de 600 scouts et guides participeront aux épreuves de qualification pour la compétition maghrébine du scoutisme qui priment et récompensent les meilleures prestations en récitation, mémorisation du Coran et conteurs. D'autres événements sont aussi prévus, tels que le forum des jeunes de proximité et un iftar au profit des orphelins et des jeunes détenus, au centre pénitentiaire pour mineurs de Gdysel.

FÊTE DE LA VICTOIRE DANS L'OUEST DU PAYS

Lancement de projets et inauguration de nouvelles structures



A Sidi Bel-Abbès, une visite a été rendue au moudjahid Sidi Miradj en plus de l'inauguration de la polyclinique "moudjahid défunt Kardache Laid" dans la zone urbaine 1000 logements. Le nouveau siège de la commune de Sidi Yakoub a également été inauguré, en plus de la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 40 logements publics locatifs et la relance du projet de réalisation de 30 logements promotionnels aidés dans la même commune. Dans la commune de Sidi Khaled, la première pierre a été posée pour la construction du nouveau siège de la commune, d'un silo de stockage de céréales, ainsi que de 60 logements publics locatifs au niveau de la commune de Tessala. Par ailleurs, des activités culturelles ont été organisées, avec des conférences portant sur les crimes du colonialisme français en Algérie.

La même ambiance a été relevée dans la wilaya de Tlemcen, où dans la commune d'Aïn Fatah, 71 habitations ont été raccordées au réseau de distribution de gaz naturel et une école coranique et une cantine scolaire ont été inaugurés à l'école primaire "Tari Abdelkrim" de la commune de Fellaoucene. En outre, un puits d'eau a été mis en service dans la commune d'Aïn El Kebir. A Aïn Témouchent, un moudjahid a été honoré dans la commune d'Aïn El Kihel, la première pierre de réalisation d'un musée des moudjahidine a été posée et des clés de logements dans le cadre du programme de promotion libre ont été remises à 199 bénéficiaires dans la commune d'Aïn Tolba. De plus, un raccordement au ré-

seau de gaz de ville de 42 foyers au quartier "Chahid Slimane Othmane Lakhdar" dans la commune d'Aougbelil, a été mis en service. A Naâma, les festivités de commémoration de cet anniversaire historique ont eu lieu dans la commune de Mogharrar et marquées par le lancement du projet de réalisation d'une polyclinique, ainsi que la pose de la première pierre pour la construction de 20 logements publics locatifs et d'une piscine de proximité dans le quartier EL-Wiam. Un projet de réalisation d'une école primaire a aussi été lancé dans le village de Kalaat Cheikh Bouamama, dans la même commune, en plus des activités culturelles et sportives organisées. La wilaya d'El Bayadh a commémoré la fête de la victoire en rendant hommage au moudjahid Mebrouki Medjoud et à la moudjahida Selakh Meriem, veuve du martyr Youcefi Mohamed. La première pierre d'un groupe scolaire a été posée au quartier "frères Hassani", qui portera le nom du martyr Smahi Bencheikh, ainsi que celle de réalisation d'une demi-pensionnat au CEM "chahid Zidane Ameur" dans la cité AADL de la nouvelle ville. Une cantine scolaire a également été inaugurée à l'école primaire "chahid Mostefaoui Mohamed" dans la même ville où des expositions sont organisées abordant la guerre de libération et mettant en exergue les moudjahidine de la région. A Mascara, à l'occasion de cette commémoration, une visite a été rendue au moudjahid Saadouni Yahia à son domicile dans la ville d'Oggaz. De plus, 30 habitations rurales dans la commune de Ras El Aïn Amirouche ont

été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Onze athlètes de la wilaya, qui se sont distingués lors de diverses compétitions sportives internationales, continentales et arabes organisées durant la saison sportive 2023-2024, ont été également honorés. A Tiaret, le moudjahid Benaïcha M'hamed a été honoré, et un établissement privé spécialisé en gynécologie, obstétrique, pédiatrie et chirurgie générale, a été inaugurée. La clinique spécialisée en rééducation fonctionnelle, ainsi qu'un centre de diagnostic médical (radiologie et analyses) ont également ouvert leurs portes. Le programme de commémoration de cet anniversaire a porté également sur la signature d'une convention de coopération entre la Direction des Moudjahidine et des Ayants-droit, la section de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), la Direction de la Culture et des Arts et la Fondation "Cinéma des Jeunes". A Saïda, à l'occasion de cette commémoration, une visite a été rendue aux moudjahids Haddad Hadj et Belkhoula Belabbas, résidents de la commune d'Aïn Skhouana. Une mosquée "Fatima Zohra", a été inaugurée dans la commune de Tamesna, et un stade communal a été mis en service dans la commune de Hassasna. La première pierre d'un stade similaire a été posée dans la commune de Maamora. Les travaux de construction d'un centre de collecte de céréales à Dhayet Zraguet (commune d'Aïn Skhouana) ont été inspectés. Ce centre devra avoir une capacité de stockage de 50.000 quintaux. A Relizane, la branche locale

de l'Institut national de formation musicale a été baptisée au nom "Chouhada troupe Nour El-Bilad". Une visite a été également rendue au moudjahid Fatah Mohamed. Le projet de raccordement au gaz naturel pour 250 familles du regroupement "El Araysia" dans la commune de Oued El Djemaâ a été mis en service. En outre, une cantine scolaire a été inaugurée à l'école "Si Fayçal Beni Cheikh" dans le douar "Secteur Beni Cheikh" (commune de Oued Djemaâ). De plus, des projets d'aménagement et de revêtement des routes ont été lancés. A Mostaganem, la première pierre a été posée pour le projet de réalisation d'une gare routière pour le transport des passagers dans la commune d'Achaacha. Le secteur de la santé a été renforcé avec la mise en service d'une polyclinique portant le nom du moudjahid défunt Ghalem Mohamed dans la commune d'Ouled Boughalem. Des travaux d'aménagement urbain ont également été lancés dans la zone touristique de Petit port (commune de Sidi Lakhdar), ainsi qu'un projet de raccordement au réseau de gaz naturel pour 600 familles. Le programme de commémoration de cet anniversaire historique dans la commune de Hadjadj a inclus l'inauguration d'une nouvelle zone d'activités et la pose de la première pierre pour la rénovation des bâtiments anciens au centre-ville de Mostaganem, connus localement sous le nom de "Les Arcades". La même ambiance a été relevée à Tissemilt, où deux cantines scolaires ont été inaugurés dans deux écoles primaires au chef lieu de la wilaya.



QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2026 : BOTSWANA - ALGÉRIE (1-3)

Victoire méritée des « Fennecs »

Agag.A.R

Sous un soleil de plomb, la sélection nationale Algérienne donnait la réplique à son homologue botswanaise, au stade « Obed Itani Chilume » de Francistown, lors du match comptant pour la 5e journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Un autre handicap, celui des nombreux absents a cause des blessures, pouvait déjouer les pronostics de cette issue, mais c'était sans compter sur le vista des camarades du capitaine Ryad Mahrez. En première période les verts ont su se positionner d'une manière remarquable sur le terrain, entravant les nombreuses attaques de l'équipe Bostwanaise, mais sans grand danger pour le gardien Guendouzi. Au contraire, ce sont les Algériens qui parviendront à surprendre leurs adversaires grâce a une belle combinaison de l'attaque des verts et avancer a la marque. L'unique réalisation de cette première période est l'œuvre d'Amine Gouiri (44'). Le sociétaire de l'Olympique de Marseille a été à la conclusion de l'une des rares actions offensives des Verts dans cette partie. En



seconde mi temps, les Algériens entrèrent avec les mêmes intentions à savoir prendre les trois points de la victoire et retourner en Algérie pour préparer la rencontre cruciale face au Mozambique prévue le mardi soir. En effet, par deux fois et grâce au petit lutin Amoura, les Fennecs parviennent à ajouter deux au-

tres buts synonyme d'assurance, même si Le Bostwana parvient a réduire le score sur erreur d'appréciation de la ligne défensive Algérienne. Grace a cette victoire méritée, les camarades du revenant youcef Belaili , auront comme objectif ultime, battre me Mozambique le mardi en soirée .

**ACCUSÉ D'AVOIR SIMULÉ
UNE BLESSURE POUR
ROMPRE LE JEÛNE EN
PLEIN MATCH :
Himad Abdelli, blessé
et diffamé !**



Etre musulman et Algérien en ces temps qui courent peut vous valoir facilement un procès d'intention dans les médias français dits de droite dure et d'extrême droite regroupés en une sorte d'entité communément appelée la Bolorisphère, chez qui la parole antimusulmane s'est libérée de manière inquiétante ces derniers temps. Une sorte de Summis desiderantes affectibus des temps modernes avec en ligne de mire, majoritairement des citoyens, et dans le cas qui nous concerne un footballeur de haut niveau, de confession musulmane à la place des sorcières ! L'international algérien, Himad Abdelli (25 ans) en a fait les frais, cette semaine chez Praud & Co. Il ne manquait qu'à le clouer au pilori et par ici le bûcher, tant les critiques étaient incendiaires. Le tout enrobé sous les allures d'un discours indigné d'une frange défensive d'une laïcité à géométrie variable. Et là où le bât blesse c'est qu'il y avait clairement un délit de diffamation comme l'a souligné le club angevin dans un communiqué, lundi soir. Accusé d'avoir simulé une blessure au cours du match face à l'AS Monaco (Défaite 2-0) dans l'objectif supposé de provoquer une pause citron pour rompre le jeûne. Ce que la LFP n'autorise plus, ô sacrilège ! Seulement, comme l'a indiqué son club, puis confirmé par les rapports médicaux de la sélection algérienne, Himad Abdelli s'est réellement blessé. Pour preuve, il est officiellement forfait pour le déplacement des Verts au Botswana. Arrivé, lundi à Alger, le milieu de 25 ans s'est fait constater sa blessure par les médecins de l'équipe nationale et est rentré chez lui. «Nous déplorons les accusations infondées relayées dans certains médias, insinuant que cette blessure (celle de Abdelli, ndlr) aurait été feinte pour lui permettre la rupture du jeûne», dénonce le SCO dans son communiqué et d'ajouter: « La réalité et tout autre. Preuve en est, les examens médicaux réalisés par le département médical de sa sélection nationale, l'Algérie, ont confirmé l'impossibilité pour lui d'honorer sa convocation internationale».

CONCURRENT DIRECT DES VERTS:

Le Mozambique domine l'Ouganda (3-1)



La sélection mozambicaine de football a dominé son homologue ougandaise (3-1), mi-temps (3-1), en match comptant pour la cinquième journée du groupe G des qualifications pour la Coupe du monde

2026, zone Afrique, disputé jeudi à Maputo. Les buts du Mozambique ont été inscrits par Santos Pepo (3', 16') et Ratifo (45'+3), alors que Shaban (7') a marqué l'unique but ougandais. A la faveur de ce

succès, le Mozambique (12 pts) prend provisoirement la tête du classement du groupe G, alors que l'Ouganda (6 pts) occupe la troisième place conjointement avec le Botswana et la Guinée. Les deux autres rencontres du groupe G, mettront aux prises le Botswana (6 pts) à l'Algérie (9 pts), vendredi (14h00) à Francistown, et la Guinée (6 pts) à la Somalie (0 point), vendredi (22h00) à Abidjan en Côte d'Ivoire. Lors de la sixième journée prévue mardi 25 mars, l'Ouganda sera opposée à la Guinée, alors que l'Algérie recevra le Mozambique au stade Hocine Ait Ahmed à Tizi Ouzou. La troisième rencontre opposera le Botswana à la Somalie. Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

Sohaib Nair impressionné par l'ambiance en sélection

Le jeune défenseur de Guingamp, Sohaib Nair (22 ans), a reçu sa première convocation en équipe nationale d'Algérie. Nair s'est exprimé sur sa première sélection avant le départ de la délégation des Verts à destination du Botswana. « C'est une immense fierté et un honneur de défendre les couleurs d'Algérie. C'était un rêve depuis que j'étais tout jeune. Je fais mes débuts et j'espère durer le plus longtemps possible. L'ambiance en sélection est top. C'est un groupe assez jeune. Il y a un mélange de jeune et de joueurs d'expérience. C'est une première pour moi au Botswana, on va tout donner»



CIO : Une africaine à la tête du sport mondial !

La Zimbabwéenne Kirsty Coventry a été élue présidente du Comité international olympique et succède à l'allemand Thomas Bach. C'est une grande première puisque est à la fois la première femme et la première Africaine à accéder à ce poste tant convoité, devançant Juan Antonio Samaranch (61 ans), le fils de l'ancien président du CIO. Kirsty Coventry, 41 ans est une ancienne nageuse, double médaillée d'or aux Jeux Olympiques d'Athènes 2004 et Pékin 2008. Elle compte aussi 15 médailles d'or sur le continent africain. Membre du comité olympique international depuis 2012, elle est par ailleurs ministre de la jeunesse et des sports du Zimbabwe depuis 2019. La présidente élue, Kirsty Coventry, a déclaré : «Je suis extrêmement honorée et ravie d'être élue à la présidence du Comité International Olympique ! Je tiens à remercier sincèrement mes collègues pour leur confiance et leur soutien. «La jeune fille qui a



commencé la natation au Zimbabwe il y a tant d'années n'aurait jamais pu rêver de ce moment. «Je suis particulièrement fière d'être la première femme présidente du CIO, ainsi que la première originaire d'Afrique. J'espère que cette élection sera une source d'inspiration pour de nombreuses personnes. Aujourd'hui, un plafond de verre a été brisé et je suis pleinement consciente de mes responsabilités en tant que modèle. «Le sport a le pouvoir iné-

galé de rassembler, d'inspirer et de créer des opportunités pour tous. Je m'engage à faire en sorte que nous exploitions ce pouvoir au maximum. Avec l'ensemble de la famille olympique, athlètes, supporters et sponsors compris, nous nous appuyons sur nos fondations solides, nous adopterons l'innovation et nous défendrons les valeurs de l'amitié, de l'excellence et du respect. L'avenir du Mouvement olympique est radieux. J'ai hâte de me mettre au travail !»

Pourquoi pas le championnat d'Afrique 2028 senior en Algérie

Depuis 2014 l'année durant laquelle notre pays a organisé les championnats d'Afrique des nations senior filles et garçons, la compétition n'a pas atterri en Algérie. Si l'édition de 2026 a été déjà attribuée au Rwanda, ce n'est pas encore le cas pour celle de 2028 qualificative pour le mondial 2029 et pour les jeux Olympiques de Los Angeles. Avec l'édification d'infrastructures de qualité à Oran et la réhabilitation de plusieurs salles, notre pays dispose de tous les atouts pour réussir l'organisation de cette compétition, dont humains. Lors des cinq dernières éditions, l'Égypte a eu la part du lion avec trois éditions organisées sur ses terres en 2016, 2022 et 2024, alors que la Tunisie a organisé une échéance en 2020 comme c'est le cas pour le Gabon en 2018. Ce qui

augmente les chances de revoir le championnat d'Afrique se dérouler à Alger en 2028. Sur le plan sportif, la difficulté résidera dans le fait que l'Égypte a une avance considérable sur tous les pays africains. De ce fait, la question de détrôner les Pharaons sera très difficile, voire impossible durant le cycle olympique actuel. Cela dit, la reconstruction du sport à sept recommandé par le président de la république Abdelmadjid Tebboune doit pousser les nouveaux élus de la FAHB à enclencher une relance de la discipline à partir des clubs. A rappeler que l'équipe nationale A est actuellement en veilleuse soit depuis le dernier mondial au Danemark, en Norvège et en Croatie, après un parcours ô combien décevant avec une 30e place sur 32 équipes participantes.

Le CIO recommande la présence de la boxe au programme des JO de Los Angeles 2028



La commission exécutive du Comité international olympique (CIO) a recommandé, ce lundi la présence de la boxe au programme des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. «Après la reconnaissance provisoire de World Boxing (nouvelle fédération internationale) en février, nous étions en mesure de prendre cette décision afin

que cette recommandation soit soumise à la session (cette semaine en Grèce)», a déclaré le président du CIO, Thomas Bach, lundi lors d'une conférence de presse.

C'était une étape majeure vers le maintien de ce sport aux Jeux olympiques de 2028. La décision doit être encore avalisée par la session, ce en quoi Thomas Bach s'est

dit «très confiant». «Si bien que les boxeurs du monde entier auront la certitude qu'ils peuvent participer aux JO de 2028 à Los Angeles», s'est-il félicité.

Lors des Jeux de Paris 2024, la compétition de boxe avait en effet été organisée par le CIO lui-même, après avoir, en 2023, banni l'Association internationale de Boxe (IBA) des Jeux de Paris et de Los Angeles pour son incapacité à mettre en oeuvre des réformes en matière de gouvernance et de finance. Interrogé sur le fait de savoir s'il y avait des dates limites pour adhérer à la nouvelle structure, Thomas Bach a indiqué que «cela dépend des qualifications». En clair, selon les pays, les qualifications olympiques diffèrent et peuvent se dérouler très peu de temps avant les JO.

Réunion de coordination entre la FAF et la FASS



Une réunion de coordination tenue au Centre technique national de Sidi Moussa, entre le DTN de la FAF et son homologue de la Fédération algérienne du sport Scolaire (FASS), a indiqué mardi la Fédération algérienne de football. L'accompagnement de la sélection nationale scolaire U15 (garçons) en vue de sa préparation pour la phase finale du Championnat d'Afrique de football scolaire 2025, prévue à Accra (Ghana) du 21 au 26 avril, a été au centre de cette réunion. Pour rappel, la sélection algérienne scolaire masculine de football (U15) avait validé son billet pour cette 3e édition du championnat d'Afrique scolaire, après avoir terminé en tête du classement du tournoi qualificatif de la zone d'Afrique du nord (UNAF), fin janvier 2025 à Oran. Au cours de la réunion, le DTN de la FAF, Ali Moucer, et celui de la FASS, Rachid Hafasoui, ont abordé l'état d'avancement de la Coupe d'Algérie des établissements scolaires, précise la FAF sur son site officiel. Les échanges ont également permis d'élargir la discussion à d'autres thématiques, avec un accent particulier sur les actions à court et moyen terme. La DTN de la FAF « s'est engagée une nouvelle fois à soutenir et à participer aux initiatives menées par la FASS afin de contribuer à leur promotion », conclut la même source.

SUITE AU DÉROULEMENT OPTIMAL DE SES TRAVAUX À ALGER: L'ACNOA

exprime sa gratitude à l'Algérie

À l'issue du bon déroulement des travaux de la 22^e Assemblée générale ordinaire de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), le Président et les membres du Comité Exécutif ont tenu à exprimer leur profonde gratitude aux hautes autorités algériennes, et



en premier lieu à M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, pour l'ensemble des facilités mises à la disposition des délégations présentes. «Grâce à cet accueil chaleureux et à une organisation exemplaire, plus de soixante nationalités ont pu prendre part à cet événement majeur du mouvement olympique africain», lit-on sur le communiqué de l'ACNOA par son président, l'Algérien Mustapha Berraf, fraîchement réélu à la tête de cette instance africaine, qui lui a renouvelé sa confiance au vu de sa vision et de son engagement pour le développement du sport sur le continent. La rencontre a également bénéficié d'une présence institutionnelle de premier plan, avec la participation de quatre ministres des Sports, représentant respectivement l'Égypte, le Nigeria, la Guinée équatoriale et l'Angola. À leurs côtés, plusieurs hautes personnalités du monde sportif international ont honoré l'événement de leur présence, parmi lesquelles pratiquement l'ensemble des membres du CIO, quelques présidents des Fédérations internationales de natation, de boxe et de courses de chameaux ainsi que d'innombrables personnalités mondiales. Le directeur de la Solidarité olympique et des relations avec les CNOS et son équipe étaient présents et se sont rendus pleinement disponibles pour la réussite de cet important événement. Dans le cadre des travaux, plusieurs protocoles d'accords ont été signés, renforçant ainsi la coopération entre les différentes parties prenantes du sport africain et international. L'Assemblée générale qui s'est tenue les 14 et 15 mars 2025 au Centre international des conférences d'Alger, dans des conditions optimales, a favorisé les échanges constructifs et la prise de décisions stratégiques pour veiller à l'avenir du sport olympique africain. La sérénité et l'esprit de fraternité étaient de mise. Enfin, pour rappel, la soirée du 15 mars a été marquée par un moment de célébration et de reconnaissance, avec l'organisation des Awards africains du Sport, au Cercle militaire de Béni Messous, mettant à l'honneur les acteurs et champions qui font rayonner l'Afrique sur la scène sportive mondiale.

LDC : Déjà plus de 100 M€ pour le PSG !

Devenu l'un des principaux favoris après sa qualification contre Liverpool (0-1 ; 1-0, 4-1 tab) en huitième de finale, le Paris Saint-Germain se prend à rêver d'un premier sacre en Ligue des Champions. En attendant, le champion de France est déjà assuré de toucher un beau jackpot. Lors de la phase de ligue, le club de la capitale a récolté 9,1 M€ grâce à ses résultats (2,1 M€ par victoire, 700 000 € par nul) et 7,47 M€ avec sa 15e place. Comme tous les autres participants, le PSG bénéficie d'une prime de participation de 18,62 M€. Mais aussi d'une part qui mêle le classement sportif sur cinq ans et les droits TV et une autre part pour le classement sportif sur cinq ans sur 10 ans : cela lui rapporte 44,73 M€. Les Parisiens ont éga-



lement touché des primes pour leur qualification en barrages (1 M€), en huitièmes de finale (11 M€) et en quarts de finale (12,5 M€). La cagnotte s'élève ainsi à 104,42 M€ ! Elle pourrait grossir selon la suite du parcours : une qualification en demi-finale ajoute 15 M€, puis une participation à la finale offre 18,5 M€

supplémentaires. Le vainqueur touche 6,5 M€ de plus. En cas de sacre, Paris récolterait ainsi 144,42 M€ grâce à la Ligue des Champions. Sans compter les rentrées billetterie. Lille, Monaco et Brest ont aussi récolté de belles sommes d'argent durant cette campagne européenne.

Postecoglou menacé, deux candidats en tête pour le remplacer

Tottenham envisage de remplacer Ange Postecoglou après une série de mauvais résultats. Deux noms parmi les favoris pour lui succéder. La pression s'intensifie sur Ange Postecoglou. L'entraîneur australien, en difficulté avec Tottenham, pourrait être poussé vers la sortie avant la fin de la saison. Alors que les Spurs peinent en championnat et risquent de manquer une qualification européenne, la direction étudie déjà plusieurs alternatives pour lui succéder.

TOTTENHAM DANS L'IMPASSE : une saison en dents de scie

Après une première partie de saison encourageante, Tottenham traverse une crise profonde. L'élimination prématurée en Carabao Cup et en FA Cup, combinée à une série de contre-performances en Premier League, a considérablement fragilisé Postecoglou. La récente défaite face à Fulham (2-0) a amplifié les doutes. Avec une 14e place au classement, les Spurs sont désormais en danger et voient leurs ambitions européennes s'éloigner. Le club dispute encore la Ligue Europa et affrontera l'Eintracht Francfort en quart de finale. Mais une élimination dans cette compétition pourrait sceller définitivement le sort de l'entraîneur australien.

ANDONI IRAOLA :

Le technicien espagnol dans le viseur des Spurs

Andoni Iraola s'est imposé comme l'un des entraîneurs les plus prometteurs de Premier League. Arrivé à Bournemouth en 2023, il a transformé l'équipe en une formation compétitive. Sous sa direction, les Cherries ont atteint les quarts de finale de la FA Cup et se positionnent dans le top 10 du championnat. Son contrat court jusqu'en 2026, mais Tottenham suit de près son évolution. Selon The Telegraph, Bournemouth souhaite prolonger son entraîneur, mais Iraola pourrait être séduit par un défi d'envergure avec les Spurs. Son style de jeu basé sur une pression haute et une construction rapide conviendrait au projet londonien.

BARÇA : Accord de principe avec Koundé

Performant et surtout épanoui au FC Barcelone, même au poste de latéral droit qu'il n'appréciait pas, Jules Koundé (26 ans, 27 matchs et 2 buts en Liga cette saison) va prolonger son contrat. Le quotidien cata-

lan Sport annonce un accord de principe entre le défenseur polyvalent et ses dirigeants. Lié au Barça jusqu'en 2027, le Français devrait se réengager pour trois années supplémentaires et obtenir un salaire lé-

gèrement revu à la hausse. A noter que le club, toujours en difficulté avec le fair-play financier de la Liga, pourrait attendre cet été avant d'annoncer la prolongation de l'ancien Bordelais.

BARÇA : Bonne nouvelle pour Casado

Touché dimanche lors d'un duel avec Antoine Griezmann contre l'Atletico Madrid (3-2) en Liga, Marc Casado (21 ans, 23 matchs et 1 but en Liga cette saison) sera absent pendant environ deux mois. Alors qu'une déchirure ligamentaire complète au genou droit était suspectée, la blessure du milieu de terrain n'est pas aussi grave et aucune opération ne serait nécessaire, selon Mundo Deportivo. Le Barça espère même pouvoir compter sur son joueur lors des derniers matchs de la saison.

FRANCFORT : Ekitike intéresse aussi Man Utd !

Déçu de son secteur offensif cette saison, la direction de Manchester United souhaite renforcer le poste d'avant-centre l'été prochain. Dans cette optique, les Red Devils ont coché le nom d'Hugo Ekitike (22 ans, 38 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison), révèle Sky Sport Allemagne. Les belles performances de l'ancien Parisien en Allemagne ne passent pas inaperçues outre-Manche, où Arsenal pense aussi à lui (voir ici). Toutefois, le Français n'est pas la seule piste à ce poste. Viktor Gyökeres (Sporting CP), Victor Osimhen, prêté par Naples à Galatasaray, Benjamin Sesko (RB Leipzig) ou encore Jean-Philippe Mateta (Crystal Palace) sont d'autres profils étudiés par les dirigeants du club manchesterien.

BARÇA : Les intentions claires de Casado

Très en vue depuis le début de la saison, Marc Casado (21 ans, 35 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a des idées claires pour la suite de sa carrière. Le jeune milieu de terrain ne se voit pas ailleurs que dans son club formateur, le FC Barcelone. "Je veux disputer toute ma carrière à Barcelone et prendre ma retraite ici, a expliqué le Blaugrana pour BeTevé. C'est mon rêve. C'est le club que j'aime." Sous contrat jusqu'en juin 2028, le Catalan pourrait obtenir une prolongation dans un avenir proche.

LIVERPOOL :

Slot encense à nouveau le PSG

A l'issue de la défaite de Liverpool en finale de la League Cup, dimanche contre Newcastle (1-2), le manager des Reds Arne Slot a encore fait l'éloge du Paris Saint-Germain, son bourreau en huitièmes de finale de Ligue des Champions (1-0 ; 0-1, 1-4 tab). Pour le Néerlandais, le PSG est actuellement la meilleure équipe en Europe. "Il nous a fallu sept mois pour perdre deux fois de suite et ça s'est produit contre deux équipes, dont le Paris Saint-Germain, qui se bat pour gagner la Ligue des Champions. (...) Si vous pouvez nous battre dans ce style de jeu, vous êtes probablement la meilleure équipe d'Europe à l'heure actuelle. Maintenant, ils doivent encore montrer s'ils peuvent le faire dans les deux-trois mois à venir", a déclaré le coach des Reds. Au prochain tour, le PSG affrontera un autre club anglais : Aston Villa.



nien.

MARCO SILVA : une option crédible pour Tottenham

Marco Silva est un autre prétendant sérieux pour le poste. L'actuel entraîneur de Fulham a mené son équipe à la 8e place de Premier League, confirmant son talent de tacticien. Son succès face aux Spurs a renforcé sa cote auprès des décideurs londoniens. Son avenir à Fulham reste incertain. Son contrat expire en 2026, mais il pourrait être tenté par un passage dans un club plus ambitieux. Silva possède déjà une solide expérience en Angleterre, ayant entraîné Hull City, Watford et Everton. Son approche pragmatique et son efficacité dans la gestion de l'effectif font de lui un candidat sérieux.

Postecoglou en danger : une relation tendue avec les supporters

En plus des mauvais résultats, Postecoglou doit faire face à une rupture avec les supporters. Après la défaite contre Fulham, une altercation avec un fan a fait monter la tension. Mathys Tel a dû intervenir pour calmer la situation. Depuis son arrivée, l'ancien entraîneur du Celtic a tenté d'imposer son style, mais les résultats ne suivent plus. Son manque de flexibilité tactique est critiqué, tout comme son incapacité à gérer les moments clés des rencontres.

ANGLETERRE : Redknapp n'aurait pas choisi Tuchel

L'ancien entraîneur anglais Harry Redknapp a regretté en interview le choix d'avoir nommé Thomas Tuchel à la tête de l'équipe d'Angleterre au détriment d'Eddie Howe. Il estime que l'actuel coach de Newcastle a le profil idéal pour ce poste. "Eddie Howe devait être la plus grande certitude de l'histoire. Il aurait dû être la plus grande certitude. Je ne sais pas s'il aurait quitté Newcastle à ce moment-là. Mais si vous cherchiez un sélectionneur anglais, sans manquer de respect à Thomas Tuchel, Eddie aurait dû avoir le poste à ce moment-là, s'il l'avait voulu. Un jeune entraîneur anglais, qui fait du bon travail à Newcastle, il serait certainement le candidat idéal pour ce poste. Il est calme, il ne s'emballe pas quand ils gagnent, il ne s'emballe pas quand ils perdent. Il ne s'enflamme pas, il ne se laisse pas abattre. Il va de l'avant. C'est un bon entraîneur, il va sur le terrain tous les jours, il entraîne, il travaille avec les joueurs, il essaie de les faire progresser. Il a tout ce qu'il faut, vraiment. Il n'a pas une grande personnalité, c'est un homme discret. Mais c'est quelqu'un de studieux. Il fait partie du haut du panier !", juge l'ex-coach de Tottenham et West Ham.



INTER : Une nouvelle prolongation pour Inzaghi ?

A l'Inter Milan, la direction a pris une habitude depuis 2022 : prolonger l'entraîneur Simone Inzaghi, présent sur le banc intériste depuis 2021, pour une saison supplémentaire. Cela devrait encore à nouveau le cas l'été prochain. Selon les informations du journaliste Nicolo Schira, les dirigeants nerazzurri travaillent sur la prolongation de leur coach jusqu'en juin 2027. Après 29 journées de Serie A, l'Inter est en tête du classement avec trois points d'avance sur Naples, son premier poursuivant.

**“Si L'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose
pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis,**



**ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer
que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter.”**

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE

12

SAMEDI 22 MARS 2025

PUB

JEUNESSE
D'Algérie

JEUNESSE D'ALGERIE

Vous souhaitez

**RAMADHAN
MOUBAREK**

“Si L'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis,



ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter.”

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité.

Agence ANEP 01,

Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

LUMIERES DE L'ISLAM**Muhammad ibn Ali
al-Sanusi (1787-1859) Suite**

« Le taqlîd abolit tout bénéfice de l'esprit [...]. Pour celui qui a été pourvu d'une chandelle afin d'éclairer son chemin, il est odieux de la souffler et de cheminer dans l'obscurité. » (al-Bughya : 111, éd. Ghalbân, al-Majmû'a) « L'ijtihâd doit être dans tout ce dont la preuve est incertaine. Quant à ce dont la preuve est catégorique, il ne doit pas être contesté, mais pris tel quel. » (al-Bughya : 18 et 42, éd. Ghalbân, al-Majmû'a - on cite deux fois ces vers d'al-An-

dalusî, m. 1070)

**Une prédication
pour qui ?**

Ce séjour de quatorze ans témoigne d'un foisonnement intellectuel vivace au Hedjaz - malgré la violence wahhabite des années 1803-1813. Le premier pèlerinage de Sanusi (1815-1816) avait coïncidé avec la période de pacification égyptienne : Tusun puis Ibrahim Pasha mènent une campagne brutale dès 1811 ; ils triomphent des wahhabites en

1818, qui se replient dans le Najd après la destruction de leur capitale de Dariya. Il est ainsi peu probable que le départ d'Ibn Idris en 1827, ou celui de Sanusi, en 1841, ait été dû à l'empire diffus des wahhabites sur les oulémas ou, au contraire, à des sympathies wahhabites de l'un ou de l'autre savant maghrébin. Nous n'avons aucune information sur un quelconque contact entre Sanusi et les wahhabites pendant ce séjour,

(A suivre dans
le prochain numéro)

KAN YA MAKAN**Lalla Fadhma N'Soumer,
la femme guerrière**

Investie par l'autorité politique du lieu, elle s'allie en 1850 au soulèvement de Chérif Boubaghla, proche de l'émir Abdalkader et initiateur d'un vaste mouvement de révolte populaire kabyle lorsque les Français pénètrent la région du Djurdjura. L'Algérie devient constitutionnellement française en 1848, mais le pays résiste à l'occupation. Seules les plaines de la région d'Alger, de Constantine et d'Oran sont aux mains de l'ennemi. La Kabylie, montagneuse et difficile d'accès n'est, dans un premier temps, pas la cible prioritaire. La poche de résistance kabyle en profite pour se consolider et mettre en danger les colonies occupées. Pour les troupes françaises, la soumission des Kabyles devient alors primordiale. C'est au début de cette campagne française en Kabylie et suite à la mort de Boubaghla en 1854 que Fatma

N'Soumer prend la tête de la résistance. Sous le commandement de cette fine stratège et combattante féroce, les faits d'armes français ont été mis à mal. Parmi ses victoires, une, semble intacte dans les mémoires. Celle de la bataille du Haut Sebaou à Tazrouk en juin 1854. Même si, lors de cette bataille, le retrait d'une partie des troupes françaises réquisitionnées pour la guerre de Crimée la même année a probablement joué en sa faveur. En deux mois, Fatma N'Soumer, à la tête de 5 000 combattants, munis de simples sabres et poignards, et jouant de l'avantage que leur conférait les hauteurs des monts, ont défait avec une extraordinaire violence, de par leur ténacité et leur rage, les 8 000 baïonnettes françaises du commandant Charles Wolff. Les soldats aguerris sont forcés de battre en retraite face à des tri-

bus berbères dirigées par une femme : l'humiliation est énorme. Malgré les prophéties et sa réputation, lalla Fatma N'Soumer fut rattrapée par la réalité du terrain : face aux Français, les combattants kabyles étaient en infériorité numérique. Déterminé à tuer une résistance qui avait déjà infligé trop de dégâts, le gouverneur Randon ordonne en 1857 l'envoi de 35 000 soldats français en renfort face aux Kabyles. Fatma N'Soumer est capturée et emprisonnée cette même année, ce qui porte le coup de grâce à la résistance. Si sa tombe est devenue un lieu de pèlerinage dans la région, son histoire sortira relativement rapidement des mémoires collectives kabyles. Ce n'est que plus d'un siècle plus tard, en 1995, lorsque ses restes seront transférés au cimetière d'el-Alia à Alger, dans le Carré des martyrs et héros algériens.

SOIREE LAYALI QOM TARA A L'HOTEL EL-AURASSI**Un voyage musical
avec M'hamed Yacine**

Dans le cadre des soirées Layali Qom Tara organisées à l'hôtel El Aurassi, l'artiste et violoniste M'hamed Yacine a offert un concert mémorable, plongeant l'assistance dans les profondeurs envoûtantes de la musique andalouse et chaâbie. Dès les premières notes, le chanteur et son orchestre ont su captiver le public avec un programme varié puisant dans les différents modes de la musique andalouse. L'interprétation de Lala Zhouar a ouvert la soirée, rapidement suivie d'un madih religieux, rendant hommage à la tradition musicale spirituelle algérienne. Mais c'est en entamant Al Djazaïr Al Ghalia que la magie a opéré : un couple a spontanément ouvert le bal, entraînant la moitié de la salle dans une danse festive et chaleureuse, donnant à la soirée des allures de fête familiale. La transition entre les morceaux était fluide, notamment entre Al Djazaïr Al Ghalia, Antom Chhoudi et Ya Rayeh Win Msafer de Dahmane El Harrachi, un enchaînement qui n'a laissé aucun répit aux danseurs. Pendant que la musique animait la salle, le thé coulait à flots, accompagné de délicieux qalb louz, renforçant l'ambiance chaleureuse de la soirée. Certains préféraient quant à eux profiter de la fraîcheur de la terrasse et de la vue panoramique qu'offre l'hôtel. Lors de la pause, la conteuse Samira, guide à la Casbah d'Alger, a captivé le public avec l'histoire de Vava Inouva, illustrée par la célèbre chanson de Idir en fond musical. Elle a expliqué les paroles et leur signification, invitant même le public à chanter avec elle le refrain emblématique. Son récit ne s'est pas arrêté là, puisqu'elle a aussi raconté l'histoire de Lalahom, fille du Malik Koukou à l'époque ottomane, qui exigea que sa dot soit la construction d'une mosquée, aujourd'hui connue sous le nom de la mosquée Ali Betchine, située dans la basse Casbah. Le grand bonheur des femmes présentes, la traditionnelle «bouqala» a rencontré un immense succès, allant jusqu'à susciter l'intérêt d'un homme qui en demanda une pour lui-même, ravi du message de chance qui lui fut adressé. Pour la seconde partie de la soirée, M'hamed Yacine est revenu sur scène avec d'autres bijoux du patrimoine chaâbi, dont Chams El Aachya, maintenant l'énergie festive jusqu'à la fin de l'événement. Ainsi, cette soirée musicale et culturelle à l'hôtel El Aurassi a offert un véritable voyage dans le patrimoine musical et oral algérien, mêlant rythmes envoûtants, contes fascinants et ambiance conviviale, à la hauteur de la richesse culturelle du pays.

EL-FERDA ET IMERHAN
A L'OPERA D'ALGER**Entre spiritualité et blues du désert**

L'Opéra d'Alger a vibré, lundi soir, au rythme d'une fusion musicale singulière, où les sonorités du karkabou, de la guitare électrique, de la batterie et de la derbouka ont transporté le public dans un voyage entre spiritualité et rythmes sahariens. Deux formations emblématiques, la troupe El Ferda de Béchar et le groupe touareg Imerhan, ont offert un spectacle mémorable, enchaînant des prestations envoûtantes et énergiques. La soirée a débuté sous le signe de la sérénité avec Ya "Krim El Kourama", une mélodie empreinte de spiritualité qui a plongé le public dans une atmosphère apaisante. Mais très vite, l'ambiance a pris une toute autre dimension avec "Salam Salamou", un morceau qui a littéralement enflammé la salle. Le point culminant de la prestation de El Ferda fut sans conteste "Cheikh Bouziane", chanson phare qui a marqué la renommée du groupe. Dans une parfaite fusion, le public a suivi le rythme effréné des applaudissements, accompagné par un jeu de lumières synchronisé qui a ajouté à l'intensité du moment. Même le personnel technique, emporté par l'euphorie, a pris part à cette ovation spontanée. Après une première partie haute en couleur, le groupe Imerhan s'est emparé de la scène avec la ferme intention de maintenir l'effervescence installée par El Ferda. Spécialistes du blues du désert et du rock, les musiciens ont su captiver l'audience grâce aux envolées de guitare électrique et aux rythmes hypnotiques qui caractérisent leur musique. Chantant en tergui, ils ont néanmoins réussi à embarquer le public, qui n'a pas hésité à reprendre certains refrains avec eux. Très vite, les sièges ont été délaissés, la majorité des spectateurs préférant rejoindre la piste de danse improvisée en face de la scène. L'ambiance était à son comble, marquant ainsi une parfaite osmose entre artistes et public. Cette soirée à l'Opéra d'Alger a illustré, une fois de plus, la richesse et la diversité du paysage musical algérien. La spiritualité envoûtante de El Ferda et l'énergie rock de Imerhan ont offert un contraste saisissant, mais parfaitement harmonieux. Ce mélange des genres a permis au public de vivre une expérience unique, oscillant entre recueillement et exaltation.

TRUMP ET POUTINE

Une trêve très limitée en Ukraine

Vladimir Poutine et Donald Trump se sont accordés mardi sur une trêve en Ukraine, limitée aux infrastructures énergétiques et sans réelle percée en vue d'un cessez-le-feu total, une annonce accueillie avec méfiance à Kiev. Peu après la fin de l'appel très attendu entre les deux chefs d'État, des sirènes d'alerte et des explosions ont retenti dans la capitale ukrainienne. La Russie a de son côté repoussé plusieurs tentatives d'incursion terrestre de l'armée ukrainienne dans la région russe frontalière de Belgorod. Les dirigeants américain et russe ont convenu de commencer «immédiatement» des négociations, qui doivent se tenir au Moyen-Orient, sur un arrêt progressif des hostilités déclenchées en février 2022 par l'opération militaire spéciale russe, selon un communiqué de la Maison-Blanche. Moscou a accepté de cesser les frappes sur les infrastructures énergétiques en Ukraine pour 30 jours, le Kremlin qualifiant l'échange de «détaillé et franc». «Nous avons convenu d'un cessez-le-feu immédiat sur les sites énergétiques et les infrastructures, avec une entente sur le fait que nous allons travailler rapidement pour avoir un cessez-le-feu total et, au bout du compte, la FIN de cette guerre vraiment horrible» a écrit Donald Trump sur son réseau Truth Social. L'Ukraine avait elle déjà accepté, sous la pression de Washington, l'idée d'un cessez-le-feu inconditionnel de 30 jours. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a demandé mardi, lors d'une conférence de presse en ligne, de connaître «les détails de ce que les Russes ont offert aux Américains ou de ce que les Américains ont offert aux Russes», tout en se disant favorable sur le principe à un arrêt de 30 jours des frappes sur les infrastructures énergétiques. Vladimir Poutine a



aussi accepté que 175 prisonniers de guerre soient échangés hier avec l'Ukraine. Pour le reste, le président russe, sans s'engager à un cessez-le-feu total, a exigé la fin du «réarmement» de l'Ukraine et l'arrêt de l'aide occidentale à Kiev. Ces conditions visent à «affaiblir» l'Ukraine et montrent qu'il n'est pas prêt «à mettre fin» à la guerre, a accusé Volodymyr Zelensky.

Le chancelier allemand Olaf Scholz et le président français Emmanuel Macron

Ont de leur côté assuré mardi l'Ukraine de la poursuite de l'aide militaire. Le Royaume-Uni, qui s'est dit prêt à envoyer des militaires en Ukraine une fois la paix conclue, tout comme la France, a réagi de son côté en saluant des «progrès» réalisés «en vue d'un cessez-le-feu». La Maison-Blanche a évoqué, en plus de la pause des attaques contre le secteur de l'énergie, des «négociations techniques sur la mise en place d'un cessez-le-feu maritime en mer Noire». Dans son communiqué, l'Exécutif américain a par ailleurs

YEMEN

Les Houthis condamnent les frappes sionistes à Ghaza et vont poursuivre les ripostes

Les Houthis du Yémen ont dénoncé, hier, les frappes sionistes meurtrières de la nuit dans la bande de Ghaza et promis de poursuivre l'escalade, après avoir menacé récemment d'attaquer les navires pro sionistes en mer Rouge. «Nous condamnons la reprise de l'agression de l'ennemi sioniste contre la bande de Ghaza et le ciblage de civils non armés», a affirmé le Conseil politique suprême du mouvement dans un communiqué. Les frappes sionistes sans précédent depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 19 janvier ont fait au moins 413 morts dans le territoire palestinien, selon le dernier bilan du ministère de la Santé du gouvernement de l'enclave palestinienne. «Le peuple palestinien ne

sera pas laissé seul dans cette bataille, et le Yémen continuera à le soutenir et à intensifier la confrontation», ont ajouté les Houthis dans leur communiqué. Après le début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza, le 7 octobre 2023, les Houthis ont mené plusieurs attaques de missiles contre l'entité barbare et des navires ayant des liens avec elle, ne serait-ce que par le transport des armements fournis par l'allié inconditionnel du sionisme que sont les États-Unis et certains autres pays occidentaux. Leurs attaques, ont-ils affirmé à maintes reprises, s'inscrivent dans une volonté d'agir en solidarité avec les Palestiniens. Ces attaques ont cessé avec l'entrée en vigueur le 19 janvier d'une

trêve à Ghaza. Mais la résistance houthie a annoncé le 11 mars son intention de les reprendre contre les navires liés à l'entité sioniste au large du Yémen, après le blocage par celle-ci du passage de l'aide humanitaire destinée à la population martyre de Ghaza. Les États-Unis ont mené ce week-end des attaques meurtrières dans les régions du Yémen sous le contrôle houthi, faisant 53 morts selon des sources autorisées, et menacé d'utiliser «une force létale écrasante» pour faire cesser les attaques dans cette zone maritime essentielle pour le commerce mondial. En riposte, les Houthis ont effectué, hier, une troisième attaque en 48 heures contre le porte-avions américain Harry Truman en mer Rouge.

POUR QU'ELLE RESPECTE «LA SOUVERAINETE DE SES VOISINS»

L'Érythrée appelle à faire pression sur l'Éthiopie

L'Érythrée a exhorté la communauté internationale à «faire pression» pour que l'Éthiopie respecte «la souveraineté et l'intégrité territoriale de ses voisins», dans un contexte de plus en plus tendu entre les deux pays de la Corne de l'Afrique. L'Éthiopie et l'Érythrée ont eu des relations en dents de scie depuis l'indépendance de cette dernière en 1993. De 1998 à 2000, une guerre sanglante a opposé les deux pays pour des différends territoriaux, faisant plusieurs dizaines de milliers de morts. En 2018, le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a conclu un accord de paix avec le président Issaias Afeworki, qui dirige l'Érythrée d'une main de fer depuis 1993. Cet accord a valu au premier de recevoir le prix Nobel de la paix l'année suivante. Les relations se sont ensuite tendues après la fin en 2022 de la guerre du Tigré, région du nord de l'Éthiopie, où l'armée érythréenne avait appuyé les forces éthiopiennes face aux rebelles. Les ambitions d'Abiy Ahmed d'obtenir un accès à la mer pour son pays enclavé ont également provoqué le courroux de l'Érythrée, qui accuse son voisin de lorgner le port érythréen d'Assab. «L'Érythrée est perplexe face aux ambitions malavisées et dépassées de l'Éthiopie en matière d'accès maritime et de base navale "par la diplomatie ou la force militaire"», a écrit mardi soir sur X le ministre érythréen de l'Information Yemane Gebremeskel, reprenant des propos tenus par le ministre des Affaires étrangères devant des diplomates étrangers. «L'Érythrée exhorte la communauté internationale et ses organismes compétents à faire pression sur l'Éthiopie pour qu'elle respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de ses voisins», a poursuivi Gebremeskel. Interrogées sur cette déclaration, les autorités éthiopiennes n'ont pour l'heure pas répondu. Asmara a également qualifié de «fausses accusations» les «préparatifs présumés de l'Érythrée en vue d'une guerre contre l'Éthiopie». En février, l'ONG Human Rights Concern Eritrea (Hrce) avait affirmé qu'Asmara a ordonné «une mobilisation militaire nationale» pour tous les citoyens de moins de 60 ans. La semaine dernière, une source sécuritaire, qui avait requis l'anonymat, a affirmé que des convois chargés d'armes ont pris la direction du nord de l'Afar, région éthiopienne frontalière de l'Érythrée. «À tout moment, une guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée pourrait éclater», a averti le 10 mars dans un article publié sur Africa Report le général Tsadkan Gebretensae, stratège des forces du Tigré, qui partage une longue frontière avec l'Érythrée. Le Tigré, qui a connu l'une des guerres les plus meurtrières de ces dernières décennies avec au moins 600 000 morts, est le théâtre depuis plusieurs semaines d'incidents entre deux factions du parti au pouvoir dans la région qui font craindre un retour de la violence.

EXHORTANT LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE A PRENDRE SES RESPONSABILITES

L'OCI condamne la reprise de l'agression sioniste

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a condamné mardi soir, la reprise de l'offensive des forces sionistes contre la bande de Ghaza, dans laquelle plus de 400 Palestiniens sont tombés en martyrs, et des centaines d'autres ont été blessés, ou disparus, considérant que cela incarne une extension du crime de guerre et du génocide commis par l'occupation contre le peuple Palestinien. L'OCI a tenu l'entité sioniste, pour entièrement responsable de ces crimes continus contre le peuple palestinien, exhortant la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité international, à prendre ses responsabilités pour mettre en oeuvre le cessez-le-feu immédiat, ouvrir les passages et assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans toute l'enclave palestinienne.

Heures de prières

Fajr 05:48
 Dhuhr 13:17
 Asr 16:36
 Maghrib 19:15
 Isha 20:39



jeunesse d'Algérie



Quotidien national d'information

SAMEDI 22 MARS 2025

AIR ALGERIE ET DJEZZY

Signature d'un protocole d'accord pour un partenariat stratégique



La compagnie Air Algérie et l'opérateur de téléphonie mobile OTA Djezzy ont conclu, jeudi, à Alger, un protocole d'accord pour un partenariat stratégique dans divers domaines d'intérêt communs, a indiqué un communiqué de la compagnie nationale. Ce protocole d'accord a été signé par le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda ainsi que le directeur général d'OTA Djezzy, Mahieddine Al-louche, lors d'une cérémonie tenue, au siège central d'Air Algérie Saïd-Aït-Messaoudène, en présence de cadres des deux entreprises, a précisé la même source.

GREAT WALL MOTORS

Projet de production automobile en Algérie

Reçu jeudi par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, des représentants du constructeur chinois Great Wall Motors (GWM) ont présenté un projet automobile que la société compte à réaliser en Algérie. « Le ministre, Sifi Ghrieb a reçu ce jeudi 20 mars, au siège du ministère, une délégation de la société chinoise Great Wall Motors (GWM), considérée comme l'un des plus grands constructeurs automobiles en Chine, avec plusieurs marques telles que Haval, Tank et Poer », a indiqué un communiqué du département ministériel.



GREAT WALL

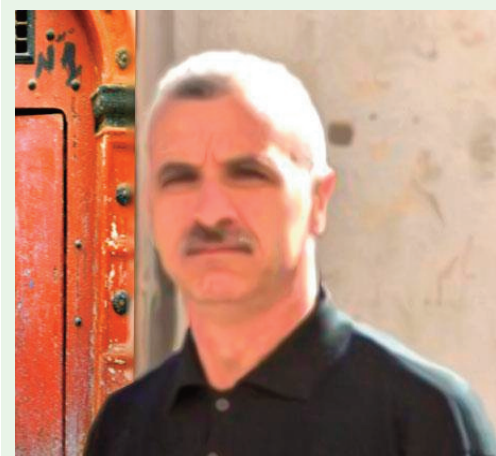
Le géant chinois se prépare à reconquérir l'Algérie



Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, ce jeudi 20 mars, au siège du ministère une délégation de la société chinoise Great Wall Motors (GWM), l'un des plus grands constructeurs automobiles en Chine, connue pour ses marques telles que Haval, Tank et Poer. Selon un communiqué du ministère, la délégation a présenté les détails d'un projet de fabrication que la société envisage de lancer en Algérie en partenariat avec un partenaire algérien.

La chronique

QUELQUES HEURES AVEC KENZA



Le soleil vient de se coucher, et l'appel à la prière résonne doucement dans les ruelles du vieux quartier de la Casbah. KENZA s'installe devant la table basse, recouverte d'une nappe aux motifs berbères, où trônent déjà plusieurs plats fumants. C'est l'heure de la rupture du jeûne, et son cœur bat légèrement plus vite à l'idée de savourer les délices qu'elle avait préparés avec amour. Elle commence par une assiette de soupe chaude, un velouté de légumes qui réchauffe son corps et son âme après une longue journée de privation. Ensuite, elle se sert une portion de Berkouk, ce plat sucré à base de pruneaux, accompagnée d'amandes, qui rappelle les saveurs de son enfance. KENZA qui est gourmande mais qui le cache très bien, aime ces petits mets variés, ces plats traditionnels qui racontent une histoire, celle de sa famille, de ses racines. Elle ajoute un peu de Rata-touille de Felfel, un mélange de poivrons, de tomates et d'ail, légèrement caramélisé, qui apporte une touche de douceur et de réconfort. Puis arrive la Maakouda, ces délicieux beignets de pommes de terre aux œufs, moelleux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, qu'elle trempait dans une sauce légère assez piquante. Après le repas, KENZA s'accorde un moment de détente. Elle prépare un café corsé, qu'elle accompagne d'un morceau de Chamia, cette pâtisserie fondante au miel et aux amandes. Parfois, elle opte pour un Sboouù El Kadi, cette patte en forme de petits doigts parfumés au citron, qui fondent si bien en bouche. Au diable le nouveau feuilletton qui passe actuellement, et dont elle ne comprend pas grand chose. Sur le balcon, elle contemple les étoiles qui commencent à scintiller dans le ciel. Le Ramadan est bien plus qu'un jeûne pour elle ; c'est un moment de partage, de gratitude et de retour aux sources, où chaque pensée est une prière, chaque geste une bénédiction. Saha F'torkom !

Abdellah Ouldamer